

# COMPRENDRE VOS EMPREINTES WEB : COMMENT PROTÉGER VOS RENSEIGNEMENTS PERSONNELS SUR INTERNET

AIDE-MÉMOIRE POUR LA PRÉSENTATION DESTINÉE AUX  
ÉLÈVES DE LA 4<sup>e</sup> À LA 6<sup>e</sup> ANNÉE

---

## **DIAPOSITIVE (1) Titre**

## **DIAPOSITIVE (2) Points clés**

- On peut vraiment s'amuser en utilisant Internet et les applications qui s'y rattachent, comme les jeux et les appareils mobiles.

## **DIAPOSITIVE (3) Points clés**

 ***Amusez-vous sans partager trop de renseignements personnels.***

- Il y a certaines choses qu'il faut savoir sur Internet, afin d'avoir du plaisir sans donner trop de renseignements personnels à votre sujet.
- Dans cette présentation, vous verrez comment le fait de divulguer trop de renseignements personnels pourrait vous inquiéter ou vous embarrasser plus tard.

**SOUS-TITRE DE LA DIAPOSITIVE (4) – VOS RENSEIGNEMENTS  
PERSONNELS SONT IMPORTANTS. VOICI POURQUOI**

## **DIAPOSITIVE (5) Points clés**

### **➔ Des renseignements personnels, c'est quoi?**

- Les renseignements personnels sont des renseignements qui vous concernent, par exemple votre nom, votre âge, l'adresse de votre domicile, votre adresse électronique, votre numéro de téléphone, votre date de naissance et l'école que vous fréquentez.
- Il peut également s'agir de photos ou de vidéos de vous, et de ce que vous écrivez en ligne.

## **DIAPOSITIVE (6) Points clés**

### **➔ Pourquoi d'autres personnes s'intéressent-elles à vos renseignements personnels?**

- Vos renseignements personnels révèlent des renseignements sur vous à d'autres personnes et à des entreprises.
- Certaines personnes, organisations ou entreprises veulent obtenir des renseignements personnels sur vous afin de savoir qui vous êtes, où vous vous trouvez, ce que vous aimez et bien d'autres détails.
- Elles peuvent vouloir obtenir cette information pour bien des raisons, par exemple pour en savoir plus sur vous ou pour essayer de vous vendre quelque chose.

## **DIAPOSITIVE (7) Points clés**

### **➔ Comment des personnes et des entreprises peuvent-elles avoir accès à vos renseignements personnels en ligne?**

- À peu près tout ce que vous faites en ligne peut révéler quelque chose sur vous.
- Vous laissez des empreintes partout sur Internet. Les mots que vous tapez, les sites Web que vous visitez et les photos que vous affichez en ligne laissent des empreintes. Si quelqu'un d'autre affiche des éléments portant votre nom ou votre photo, il s'agit également de vos empreintes.

## **DIAPOSITIVE (8) Points clés**

### **➔ Alors, que pouvez-vous faire?**

- Vous pouvez contrôler les renseignements à votre sujet auxquels d'autres personnes ont accès en comprenant les différents types d'empreintes que vous laissez en ligne et en réfléchissant attentivement aux empreintes que vous laissez.
- Il y a bien des façons d'exercer ce contrôle. Nous en discuterons tout au long de cette présentation.

## SOUS-TITRE DE LA DIAPOSITIVE (9) – QUELS TYPES D’EMPREINTES LAISSEZ-VOUS EN LIGNE?

### **DIAPOSITIVE (10) Points clés**

#### **➔ EMPREINTE N° 1 : Sondages et concours**

- De nombreux sites Web ont des sondages ou des concours auxquels vous pouvez vous inscrire pour gagner des prix, ou encore des jeux-questionnaires que vous pouvez remplir juste pour le plaisir. Ça peut être amusant – mais vous devez souvent entrer des renseignements personnels pour y avoir accès et pour pouvoir jouer ou participer.

### **DIAPOSITIVE (11) Points clés**

#### **➔ Rien n’est gratuit!**

- Certaines personnes répondent à des sondages ou participent à des jeux-questionnaires sans se douter qu’elles donnent des renseignements personnels à des gens qui ne veulent que cela.
- Par exemple, un jeu-questionnaire peut sembler amusant parce que vous répondez à des questions un peu bêtes – par exemple, quelle est votre boisson préférée ou préférez-vous le rouge ou le jaune? Mais les réponses que vous donnez peuvent fournir aux entreprises des renseignements sur le type de produits que vous aimeriez acheter.

### **DIAPOSITIVE (12) Points clés**

#### **➔ Alors, que pouvez-vous faire?**

- Si on vous demande des renseignements personnels en ligne, même si c’est d’une façon amusante, vous devriez en parler avec un adulte en qui vous avez confiance avant de répondre.

#### **Discussion en classe : S’inscrire sur un site Web**

Certains sites Web vous demandent de fournir des renseignements personnels, par exemple votre nom et votre adresse de courriel, avant de pouvoir les utiliser. C’est l’inscription au site Web. Il ne s’agit pas nécessairement d’une ruse, car un site Web peut parfois avoir de bonnes raisons de vous demander de vous inscrire. Mais en vous inscrivant, vous fournissez en ligne des renseignements personnels vous concernant et vous devriez toujours en discuter avec un adulte en qui vous avez confiance avant de le faire. Avez-vous déjà dû vous inscrire pour utiliser un site

## **DIAPOSITIVE (13) Points clés**

### **➔ EMPREINTE N° 2 : Photos et vidéos**

- Regarder des photos et des vidéos en ligne, ça peut être très amusant. Il se peut que vous vouliez vous aussi afficher vos photos et vos vidéos sur le Web.
- On peut apprendre beaucoup de choses en regardant une photo ou une vidéo. Les photos et les vidéos peuvent fournir des renseignements sur votre âge, votre apparence, les endroits que vous fréquentez et même, l'endroit où vous habitez.

## **DIAPOSITIVE (14) Points clés**

- Il peut arriver que des gens copient des photos et des vidéos que vous avez affichées en ligne et les envoient à d'autres personnes, de sorte que des personnes que vous ne connaissez pas pourront les voir.
- Nous reviendrons sur le sujet un peu plus tard dans la présentation.

## **DIAPOSITIVE (15) Points clés**

### **➔ Alors, que pouvez-vous faire?**

- Avant d'afficher des photos ou des vidéos sur Internet, demandez-vous si vous aimeriez que n'importe qui les voie.
- Demandez-vous si vos photos et vos vidéos pourraient donner une mauvaise impression de vous. Par exemple, pourriez-vous perdre une occasion de gardiennage parce que la photo ou la vidéo donne une image négative de vous? Votre instructeur pourrait-il vous laisser sur le banc en raison du comportement que vous avez affiché?
- Il est toujours bon de discuter avec un adulte en qui vous avez confiance avant d'afficher une photo ou une vidéo.
- Et avant d'afficher une photo sur laquelle figure une autre personne, vous devriez d'abord demander la permission de cette personne. Nous reviendrons sur ce sujet un peu plus tard.

### **Discussion en classe : Choisir les photos que vous affichez sur Internet**

Si vous vouliez afficher une image en ligne, laquelle pourriez-vous choisir afin de ne pas révéler trop de renseignements sur vous? Une caricature ou un dessin de vous, peut-être? Si vous affichez une photo, que pourrait-elle révéler sur vous? Pourrait-elle révéler votre âge? Pourrait-elle donner une idée de l'endroit où vous habitez? (Par exemple, peut-on y voir votre maison?)

## **DIAPOSITIVE (16) Points clés**

### **➔ Qu'est-ce que l'étiquetage de photos?**

- Les étiquettes de photos sont utilisées pour décrire une photo ou indiquer le nom des personnes qui y figurent.
- Si quelqu'un « étiquette » une photo en inscrivant votre nom, cela signifie que les gens qui peuvent la voir peuvent également connaître votre nom.
- Lorsqu'une photo est étiquetée à votre nom, cela indique que vous y figurez et les gens pourraient même voir à quoi vous ressemblez.
- Une personne qui vous cherche en ligne pourrait trouver la photo sur laquelle vous avez été « étiqueté ».
- Il se peut que vos amis, les amis de vos amis et même des étrangers voient des photos sur lesquelles vous avez été étiqueté – *et vous n'avez aucun contrôle là-dessus.*

### **Discussion en classe : Étiqueter des photos en indiquant le nom de vos amis**

Si vous voulez afficher la photo d'un ami ou étiqueter une photo en y inscrivant le nom d'un ami, devriez-vous d'abord demander l'autorisation de cet ami? Pourquoi?

## **DIAPOSITIVE (17) Points clés**

### **➔ Caméras Web**

- Comme vous le savez sans doute, une caméra Web est une caméra qui est connectée à Internet. Elle vous permet de voir les gens avec qui vous parlez, tout comme elle permet aux autres de vous voir.
- Lorsque vous utilisez une caméra Web, assurez-vous qu'un adulte en qui vous avez confiance sait que vous l'utilisez.
- Certains ordinateurs sont dotés de minuscules caméras Web. Il est important de savoir comment déterminer si la caméra est allumée ou éteinte.

## **DIAPOSITIVE (18) Points clés**

### **➔ EMPREINTE N° 3 : Commentaires que vous affichez en ligne**

- Les commentaires que vous affichez en ligne sont aussi des empreintes.
- Certaines personnes font volontairement des commentaires grossiers, blessants ou irrespectueux quand elles sont en ligne. C'est sans doute moins gênant quand on ne peut pas « voir » les gens à qui l'on s'adresse.
- Les gens qui peuvent voir ce que vous affichez en ligne peuvent en partager le contenu avec d'autres. Il est alors possible que vous ne puissiez plus supprimer complètement certains commentaires.
- La méchanceté en ligne peut blesser des gens... en plus de vous attirer beaucoup de problèmes!

## **DIAPOSITIVE (19) Points clés**

### **➔ Alors, que pouvez-vous faire?**

- Si vous êtes blessé ou en colère contre quelqu'un, il vaut mieux discuter du problème en personne.
- Souvenez-vous que les commentaires que vous affichez peuvent être partagés avec d'autres.
- En ligne, traitez toujours les gens avec respect. N'affichez jamais de messages grossiers ou blessants.
- Si une personne en ligne n'est pas gentille avec vous, dites-le à un adulte en qui vous avez confiance.

## **SOUS-TITRE DE LA DIAPOSITIVE (20) – LES EMPREINTES WEB NE SONT PAS TOUJOURS PRIVÉES... ET ELLES PEUVENT ÊTRE PERMANENTES.**

## **DIAPOSITIVE (21) Points clés**

### **➔ Vos empreintes Web ne sont pas toujours privées.**

- Il peut arriver que des gens copient les commentaires, messages, photos ou vidéos que vous avez affichés en ligne et les envoient à d'autres personnes.
- Il peut aussi arriver que des gens impriment les commentaires, messages ou photos que vous avez affichés en ligne pour les montrer à d'autres personnes.
- Si vous envoyez un courriel à quelqu'un, cette personne peut le transmettre à d'autres.

- Une fois que vous avez affiché ou envoyé quelque chose en ligne, les gens peuvent en faire ce qu'ils veulent.

### **Discussion en classe : Un exemple réel**

Quelque part au Canada, une jeune fille a envoyé un courriel avec une photo d'elle-même à sa meilleure amie. C'était une photo personnelle et elle ne voulait pas qu'elle soit partagée. Plus tard, les deux amies se sont disputées. Le lendemain, l'ex-copine a imprimé plusieurs copies de la photo et les a distribuées aux autres élèves de l'école. *Comprenez-vous la différence entre le fait de montrer une photo à quelqu'un et le fait de l'afficher en ligne ou de l'envoyer par courriel?*

### **DIAPOSITIVE (22) Points clés**

#### **➔ Alors, que pouvez-vous faire?**

- Dans les trois prochaines diapositives, nous proposons des solutions pour éviter les problèmes dont nous venons de parler.

### **DIAPOSITIVE (23) Points clés**

#### **➔ Solution n° 1 : Réfléchissez avant de cliquer!**

- Pensez-y deux fois **avant** d'afficher une photo, un commentaire, un message ou une vidéo en ligne.
- La seule façon de s'assurer qu'une chose demeure vraiment privée, c'est de ne jamais l'afficher en ligne. Si vous ne voulez pas qu'une chose soit envoyée à d'autres, ne l'affichez pas sur Internet.

### **Discussion en classe : Réfléchir avant de cliquer**

Avant d'afficher quelque chose, pensez-y sérieusement. Devriez-vous afficher sur un site de réseautage social une photo que vous voulez montrer à quelques personnes seulement? Ne vaudrait-il pas mieux leur montrer la photo en personne?

## **DIAPOSITIVE (24) Points clés**

### **➔ Solution n° 2 : Resserrez vos paramètres de sécurité.**

- De nombreux sites Web proposent des façons de contrôler l'accès à ce que vous affichez, afin de vous aider à protéger vos renseignements personnels.
- Ces contrôles sont souvent appelés *paramètres de confidentialité*. Ils vous permettent de décider dans quelle mesure vous voulez que vos renseignements demeurent confidentiels en vous laissant décider qui peut voir les choses que vous affichez.
- Il n'est pas toujours facile de déterminer comment établir les paramètres de confidentialité, d'autant plus que certains sites Web les modifient parfois. Demandez à vos parents ou à un autre adulte en qui vous avez confiance de vous montrer comment procéder.

### **Discussion en classe : Établir des paramètres de sécurité**

Il est important de savoir que les paramètres de sécurité n'empêchent pas toujours une personne de copier les messages et les photos que vous avez affichés et de les faire suivre à d'autres gens. Voyez ensemble pourquoi vous devriez toujours surveiller ce que vous affichez, même si vous avez établi des paramètres de sécurité.

## **DIAPOSITIVE (25) Points clés**

### **➔ Solution n° 3 : Utilisez des mots de passe.**

- Les mots de passe sont une façon de mieux protéger vos renseignements personnels sur Internet. En créant un mot de passe pour chacun de vos comptes personnels, vous aurez un meilleur contrôle sur les personnes qui voient ce que vous affichez.
- Ne divulguez pas vos mots de passe. Un mot de passe est un secret, et seuls vos parents devraient le connaître.
- Il est bon de changer vos mots de passe tous les mois afin qu'il soit plus difficile de les deviner.



## **DIAPOSITIVE (26) Points clés**

 **Sécurisez toujours vos appareils mobiles au moyen d'un mot de passe.**

- Un appareil mobile, c'est un téléphone cellulaire, un iPod, un système de jeu portable, une tablette intelligente ou tout autre appareil électronique avec lequel vous vous déplacez.
- Si vous avez un appareil mobile, vous y conservez probablement de précieux renseignements personnels, comme des photos, des textos et de l'information sur vos contacts, qu'il s'agisse de vos amis ou de membres de votre famille.
- Si vous oubliez cet appareil quelque part, comme dans l'autobus, et qu'il n'y a pas de mot de passe pour le protéger, la personne qui le trouve peut avoir accès à tous les renseignements personnels qu'il contient. Il lui sera alors facile de transmettre vos textes à d'autres personnes. Elle pourrait même prétendre être vous!
- Souvenez-vous toujours de créer un mot de passe sur tout appareil mobile qui renferme des renseignements personnels. De cette façon, si vous le perdez, ou si vous l'oubliez quelque part, vos renseignements personnels seront mieux protégés et il y aura moins de risque que quelqu'un se fasse passer pour vous en ligne.

### **Discussion en classe : Choisir un mot de passe**

Si une personne connaît votre mot de passe, elle pourra avoir accès à vos comptes, voir vos activités et même, prétendre être vous. Pensez à ce qui pourrait constituer un bon mot de passe. Si tout le monde connaît votre couleur préférée, devriez-vous l'utiliser comme mot de passe? Est-il logique d'utiliser comme mot de passe une série de chiffres et de lettres difficiles à retenir? Par contre, vous pourriez choisir un mot que vous pourrez retenir (pas un nom), puis un chiffre ou un nombre dont vous vous souviendrez. Ou encore, vous pouvez choisir un mot et remplacer une lettre par un chiffre. Par exemple, vous pourriez remplacer la lettre « e » par le chiffre 3 ou la lettre « l » par le chiffre 1. Une fois que vous avez choisi un mot de passe, ne le dites à personne d'autre que vos parents ou un autre adulte en qui vous avez confiance.

## **DIAPOSITIVE (27) Points clés**

**➔ Vos empreintes en ligne peuvent être permanentes.**

- Une empreinte dans le sable disparaît avec la prochaine vague. Mais les règles sont bien différentes dans le cyberspace.
- En ligne, il peut être impossible de supprimer quelque chose que vous avez affiché.
- En effet, il se peut qu'une autre personne l'ait déjà copié et envoyé à quelqu'un d'autre, l'ait imprimé ou l'ait sauvegardé sur un ordinateur ou un téléphone.

### **Discussion en classe : Distinguer le réel et le virtuel**

Parlez du fait qu'une photo de vous qui est acceptable dans le monde réel – par exemple, sur le mur de votre chambre – ne l'est pas nécessairement dans le monde virtuel. Pourquoi des renseignements ou des commentaires qui sont acceptables dans le monde réel – que vous pourriez confier à votre meilleur ami ou lui chuchoter à l'oreille, par exemple – ne le sont peut-être pas dans le monde virtuel?

## **DIAPOSITIVE (28) Points clés**

**➔ Alors, que pouvez-vous faire?**

- Réfléchissez bien avant d'afficher quelque chose en ligne. Assurez-vous que vous voulez bien le voir en ligne.
- Si vous hésitez à publier quelque chose, parlez-en avec un adulte en qui vous avez confiance.

## **SOUS-TITRE DE LA DIAPOSITIVE (29) – VOS AMIS VIRTUELS**

### **DIAPOSITIVE (30) Points clés**

➔ ***Vos amis virtuels ont aussi du contrôle sur certains renseignements personnels qui vous concernent.***

- Vos amis virtuels sont des gens avec qui vous discutez et partagez de l'information en ligne.
- Vos amis virtuels sont des gens que vous autorisez à voir ce que vous affichez en ligne.
- Vos amis virtuels pourraient copier l'information que vous avez affichée en ligne et l'envoyer à d'autres personnes, sans vous en demander la permission.

### **DIAPOSITIVE (31) Points clés**

➔ ***Alors, que pouvez-vous faire?***

- Lorsque vous êtes en ligne, il est préférable de parler uniquement aux personnes que vous connaissez dans le monde réel et de partager de l'information uniquement avec ces personnes.
- Vos renseignements personnels sont précieux et vous devez les protéger. Partagez-les seulement avec des personnes que vous connaissez et en qui vous avez confiance.

#### **Discussion en classe : Communiquer dans le monde virtuel**

Que faire lorsqu'une personne que vous ne connaissez pas essaie de devenir votre amie en ligne ou vous demande de discuter avec elle ou de partager des renseignements personnels avec elle? Vos amis virtuels devraient être des personnes que vous connaissez dans la vraie vie. Par ailleurs, si vous fréquentez des sites de jeu en ligne, il est possible que vous jouiez avec des étrangers. Si c'est le cas, assurez-vous d'en informer un adulte. *Note au présentateur : la question des jeux en ligne est abordée un peu plus loin dans la présentation.*

### **DIAPOSITIVE (32) Points clés**

#### **➡ Vos amis ont aussi une empreinte Web.**

- Il est possible d'afficher des photos et des vidéos de vos amis en ligne, mais vos amis ne veulent peut-être pas que vous les affichiez.
- Les photos et les vidéos sur lesquels figurent vos amis sont leurs empreintes. Elles peuvent devenir publiques et permanentes si vous les affichez sur le Web.

### **DIAPOSITIVE (33) Points clés**

#### **➡ Alors, que pouvez-vous faire?**

- Vous devriez toujours respecter la vie privée et protéger les renseignements personnels d'autres personnes en ligne. Avant d'afficher une photo sur laquelle figure une autre personne, demandez la permission de cette personne.
- Vous devriez dire à vos amis que vous préférez qu'ils vous demandent la permission avant d'afficher des photos sur lesquelles vous vous trouvez.

## **SOUS-TITRE DE LA DIAPOSITIVE (34) – D'AUTRES CONSEILS POUR MIEUX PROFITER DU WEB!**

### **DIAPOSITIVE (35) Points clés**

#### **➡ Conseil n° 1 : Informez-vous sur les renseignements personnels qui sont requis pour jouer à des jeux en ligne.**

- Si vous jouez à des jeux en ligne, vous savez peut-être que certains vous permettent de jouer avec des amis, des proches ou des gens du monde entier. Cela peut être bien amusant.
- Il est important de savoir que les entreprises qui offrent de tels jeux pourraient essayer d'obtenir de vous beaucoup de renseignements personnels, comme votre nom, votre adresse et même, des renseignements sur une carte de crédit.

## **DIAPOSITIVE (36) Points clés**

### **➔ Alors, que pouvez-vous faire?**

- Parlez-en toujours avec un adulte en qui vous avez confiance avant de donner des renseignements personnels pour pouvoir jouer à un jeu en ligne.
- Donnez uniquement les renseignements qui sont obligatoires. Il se peut que vous ne soyez pas obligé de répondre à toutes les questions qui sont posées. Vous le verrez parfois par des indices visuels, comme une étoile placée à côté des questions et des réponses obligatoires.
- Ne donnez jamais d'information financière ou d'information sur les paiements en ligne avant d'en discuter d'abord avec vos parents ou un autre adulte en qui vous avez confiance.
- Lorsque vous jouez à des jeux en ligne, faites attention aux renseignements personnels que vous donnez, car vous ne voulez pas que les autres joueurs aient trop d'information sur vous.

### **Discussion en classe : Rassembler les pièces du casse-tête**

Discutez de la façon dont les différentes pièces d'un casse-tête peuvent être assemblées. Par exemple, si vous dites à quelqu'un à quelle école vous allez, cette personne pourrait-elle deviner dans quelle ville vous vivez? Si vous donnez seulement le mois et le jour de votre naissance, on ne saura pas en quelle année vous êtes né. Mais si vous précisez en quelle année vous êtes à l'école, une personne pourrait-elle deviner votre âge? Même si vous donnez seulement des petits bouts d'information à votre sujet, rappelez-vous qu'ils peuvent en raconter plus long, une fois rassemblés...

## **DIAPOSITIVE (37) Points clés**

### **➔ Conseil n° 2 : Souvenez-vous que les choses que l'on voit sur Internet ne sont pas toujours vraies.**

- Si vous ne connaissez pas une personne dans la vraie vie, vous ne pouvez savoir qui elle est vraiment lorsqu'elle est en ligne. En ligne, vous pouvez utiliser n'importe quelle photo : la photo d'une autre personne, une caricature, un dessin ou même, un animal ou un jouet. Peu importe ce que vous voyez, vous ne savez pas vraiment qui est en ligne.
- N'importe qui peut afficher ce qu'il veut en ligne et dire que c'est la vérité, même si c'est un mensonge.

### **DIAPOSITIVE (38) Points clés**

#### **➔ Alors, que pouvez-vous faire?**

- Si vous ne connaissez pas quelqu'un personnellement, vous ne devriez pas communiquer avec cette personne en ligne sans en discuter d'abord avec vos parents ou avec un autre adulte en qui vous avez confiance.
- Si vous lisez quelque chose qui vous semble incroyable, fiez-vous à votre instinct. Vérifiez auprès d'un adulte en qui vous avez confiance et comparez l'information avec celle d'un autre site Web ou d'une autre source.

### **DIAPOSITIVE (39) Points clés**

#### **➔ Conseil n° 3 : Rappelez-vous qu'il y a des « fouineurs » partout, même en ligne.**

- Certaines personnes utilisent les sites en ligne, comme les sites de réseautage social, pour « fouiner » ou surveiller d'autres personnes.
- Par exemple, imaginons qu'il y a un site sur lequel vous affichez vos photos, commentaires et vidéos. Une personne qui veut en savoir plus sur vous pourrait consulter ce site pour tenter d'accéder à ce que vous avez affiché.

### **DIAPOSITIVE (40) Points clés**

#### **➔ Alors, que pouvez-vous faire?**

- Rappelez-vous toujours que ce que vous affichez en ligne pourrait être vu par des personnes auxquelles vous n'aviez pas pensé. Même si vous avez établi des paramètres de confidentialité dans le site, il est possible que d'autres personnes puissent y avoir accès.
- Réfléchissez bien avant d'afficher des choses en ligne et affichez uniquement les choses que n'importe qui pourrait voir.

## **SOUS-TITRE DE LA DIAPOSITIVE (41) EN CONCLUSION...**

### **DIAPOSITIVE (42) Points clés**

- Réfléchissez avant de cliquer!
- Gardez à l'esprit que tout ce que vous affichez pourrait devenir permanent.
- Rappelez-vous que les choses que vous affichez ne sont pas nécessairement privées.
- Sachez qui sont vos amis.
- Établissez vos paramètres de confidentialité.

### **DIAPOSITIVE (43) Points clés**

- Ne dites jamais où vous vous trouvez lorsque vous êtes en ligne.
- Ne divulguez pas vos mots de passe.
- Si une personne est méchante ou désagréable avec vous en ligne, dites-le à un adulte.
- Si quelque chose que vous voyez en ligne vous inquiète, parlez-en à un adulte.
- Protégez votre vie privée et celle des autres.

### **DIAPOSITIVE (44) Points clés**

- Cette présentation a été réalisée par le Commissariat à la protection de la vie privée du Canada. Le Commissariat appuie la commissaire à la protection de la vie privée, qui est une agente indépendante du Parlement.
- La mission du Commissariat est de protéger et de promouvoir le droit à la vie privée de la population canadienne.
- Cette présentation s'inspire de travaux de recherche et de discussions sur la protection des renseignements personnels en ligne menés auprès de jeunes.
- Pour obtenir de plus amples renseignements sur la protection de la vie privée en ligne, visitez le site Web du Commissariat à la protection de la vie privée du Canada destiné aux jeunes à l'adresse [viepriveedesjeunes.ca](http://viepriveedesjeunes.ca).

## RESSOURCES

### TEXTO

<http://www.texted.ca/app/fr/home>

### SEXTO

[http://www.webaverti.ca/french/sexual\\_risks\\_harm.html](http://www.webaverti.ca/french/sexual_risks_harm.html)

<http://www.common sense media.org/talking-about-sexting> (en anglais seulement)

### CYBERINTIMIDATION

<http://jeunessejecoute.ca/Teens/InfoBooth/Bullying/Cyberbullying.aspx?lang=fr-ca>

<http://deal.org/fr/the-knowzone/internet-safety/cyberbullying/>

<http://www.cyberbullying.ca> (en anglais seulement)

### SÉCURITÉ SUR INTERNET

<http://www.webaverti.ca>

<http://www.habilomedias.ca/>